



*Au service
des peuples
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

APPEL A PROPOSITIONS

APPEL À PROPOSITIONS POUR LA SÉLECTION DE PRESTATAIRES DE MISE EN ŒUVRE DU FONDS D'AIDE D'URGENCE AUX MICRO, PETITES ET MOYENNE ENTREPRISES (MPME) AU TOGO

VOLET 2 : ACCÈS AU FINANCEMENT POUR LES MPME

RÉSUMÉ

Au Togo, les MPME représentent 99,6% des 119.318 unités économiques, mais elles ne contribuent qu'à 22,9% du chiffre d'affaires total¹. De ces unités économiques 85,1% sont dans l'informel, et 80% opèrent dans 3 secteurs d'activité que sont le commerce, les activités de formation et les services suivi du tourisme et de l'hébergement.

Dans ce contexte, le PNUD Togo s'est associé à UNCDF pour mettre en place **un fond de résilience pour soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) touchées par la crise. Le fond sera domicilié au niveau d'un partenaire financier à sélectionner.**

Ce fonds organisé en 3 composantes, va s'appuyer sur des prestataires du secteur privé pour l'exécution de chacune d'elles :

- Volet 1 –Solution numérique pour la digitalisation des transactions des MPME (e-recording)
- **VOLET 2 – ACCES AU FINANCEMENT POUR LES MPME**
- Volet 3 - Renforcement des capacités des MPME

Pour cet appel d'offre qui concerne le volet 2 : Accès au financement pour les MPME, le PNUD et l'UNCDF cherchent une institution de microfinance enregistrée et autorisée à exercer au Togo, pour la mise en œuvre d'un **programme pilote d'accès au financement pour au moins 50 MPME formelles et informelles au Togo, affectés par la crise de Covid 19.**

Le support aux MPME s'articulera en deux résultats clés :

1. **Établissement d'un fonds de résilience de 365 000 USD pour soutenir les MPME** qui sera domicilié dans un compte de l'institution financière sélectionnée qui effectuera de **transfert des subventions (cash transfert) à 50 MPME sélectionnées** pour le programme pilote.
2. D'ailleurs, le PNUD et UNCDF fourniront une **subvention de 50 000 USD à l'institution financière sélectionnée pour développer des produits financiers adaptés au 50 MPME.**

Le PNUD et UNCDF signeront un accord basé sur la performance (PBA) avec l'institution financière sélectionnée.

¹ Source : Recensement Général des Entreprises du Togo 2017-2018



*Au service
des peuples
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

Les demandes de renseignements concernant cet appel à candidatures peuvent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante uncdf.rfa@uncdf.org

Le calendrier de cet appel à proposition est le suivant.

19 Août 2020	Lancement de l'Appel à proposition
25 Août 2020 A 14 :00 GMT	Webinaire pour répondre aux questions – URL de réunion : https://undp.zoom.us/j/98735477881 ID de réunion : 987 3547 7881 Le lien et l'heure du webinaire seront aussi communiqués sur les réseaux sociaux de UNCDF (Twitter, LinkedIn)
26 Août 2020	Publication de l'enregistrement du webinaire
2 septembre 2020	Toutes les propositions doivent être soumises avant 23h59 GMT, le 2 Septembre 2020 à uncdf.rfa@uncdf.org

1. INTRODUCTION

Introduction PNUD & UNCDF

Le PNUD a fait ses preuves dans le soutien et l'engagement du secteur privé, y compris en temps de crise et a des projets liés au développement ou à l'engagement du secteur privé dans 170 pays.

La collaboration du PNUD avec le secteur privé prend différentes formes : (i) faciliter les discussions entre le secteur public et privé et la société civile; (ii) trouver des solutions aux défis de développement grâce à des activités et des initiatives commerciales de base qui incluent des groupes à faible revenu dans les chaînes de valeur en tant que producteurs, fournisseurs, employés et consommateurs; (iii) mobiliser des ressources financières et en nature du secteur privé pour des solutions de développement durable, (iv) tirer parti de solutions de financement et de partenariats innovantes pour mobiliser des capitaux privés pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD).

L'UN Capital Development Fund (UNCDF) facilite l'accès aux capitaux publics et privés par les populations les plus démunies dans les 47 pays les moins avancés du monde (PMA). Dans le cadre de son mandat de fourniture de capitaux et d'instruments d'investissement, l'UNCDF offre des modèles de financement au « dernier kilomètre » permettant de débloquer les ressources publiques et privées, notamment au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local. Les modèles de financement de l'UNCDF interviennent à travers trois axes, à savoir : 1) les économies numériques inclusives, qui connectent les personnes, les ménages et les petites entreprises aux écosystèmes financiers qui catalysent la participation à l'économie locale et fournissent des outils pour vaincre la pauvreté et gérer leur vie financière ; 2) le financement du développement local, qui permet aux municipalités de dynamiser l'expansion économique locale et le développement durable par le biais de la décentralisation fiscale, du financement municipal innovateur et du financement structuré de projets ; et 3) le financement d'investissements, qui fournit une structuration financière catalytique, une réduction des risques et le déploiement des investissements pour favoriser l'impact des ODD et la mobilisation des ressources au



*Au service
des peuples
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

niveau national.

Contexte

Les informations officielles de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) montrent qu'au 11 Août 2020, les cas confirmés de COVID-19 sont de l'ordre de 19,9 millions dans le monde, avec 732.499 décès. Les statistiques de cas confirmés et de décès sur le continent africain sont relativement faibles par rapport à d'autres régions, mais en croissance (903,249 cas et 16.985 décès²).

Dans la situation de crise actuelle, les entreprises de divers secteurs économiques sont confrontées à des pertes significatives, qui menacent leurs activités et leur solvabilité, en particulier parmi les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), tandis que des millions de travailleurs sont vulnérables à la perte de revenus et aux licenciements.

Au Togo, les MPME représentent 99,6% des 119.318 unités économiques, mais elles ne contribuent qu'à 22,9% du chiffre d'affaires total³. De ces unités économiques 85,1% sont dans l'informel, et 80% opèrent dans 3 secteurs d'activité que sont le commerce, les activités de formation et les services suivi du tourisme et de l'hébergement.

Énoncé du problème :

Partout en Afrique, les gouvernements prennent des mesures de confinement pour empêcher la progression du COVID-19. D'après l'ONU-CEA (Commission Économique de l'ONU pour l'Afrique) l'impact de la crise et de ces mesures sur les économies africaines pourraient engendrer un ralentissement de la croissance jusqu'à 1,8% dans le meilleur des cas ou une contraction de 2,6% dans le pire des cas. Cela aurait le potentiel de pousser 27 millions de personnes dans l'extrême pauvreté dans le continent. D'après une étude menée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Togo (CCIT) en collaboration avec la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (INSEED), l'Université de Lomé et le PNUD, concernant le chiffre d'affaires, plus de 92% des entreprises ont enregistré une baisse entre février et mars 2020. Dans l'ordre décroissant, le secteur des services est celui dont plus d'entreprises (93,5%) ont enregistré la plus forte baisse du chiffre d'affaires suivi de ceux du commerce (92,6%), de l'industrie, mines et bâtiments et travaux publics (92,0%) et de l'agriculture (87,2%). En effet, plus de 34% des entreprises du secteur privé togolais ont vu leur chiffre d'affaires baisser de plus de 75%.

Le Fonds d'Aide d'Urgence aux MPME au Togo

Dans ce contexte, le PNUD Togo s'est associé à UNCDF pour mettre en place **un fonds de résilience pour soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) touchées par la crise.**

Ce fonds, organisé en 3 composantes, va s'appuyer sur des prestataires du secteur privé

² WHO Coronavirus Disease (COVID-19) Dashboard. Dernière mise à jour des données : 11/08/2020, 17h18 CEST

³ Source : Recensement Général des Entreprises du Togo 2017-2018



*Au service
des peuples
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

pour leur mise en œuvre de chacune d'elles :

- **Volet 1 – Solution numérique pour la digitalisation des transactions des MPME (e-recording) :** UNCDF va sélectionner un prestataire de service pour la mise en œuvre d'une solution numérique innovante permettant aux MPME d'être plus efficace dans la gestion opérationnelle (ventes, paiement des clients, paiement des fournisseurs et autres transactions). L'objectif est d'aider les entrepreneurs à pouvoir enregistrer électroniquement les données relatives à leurs activités opérationnelles et financières et ainsi d'avoir une visibilité sur la rentabilité et la santé financière de leurs entreprises. Ces données aideront les institutions financières lors de la prise de décisions de prêter à ces MPME.
- **Volet 2 – Accès au financement pour les MPME**
L'objectif est de renforcer la résilience des MPME face à la crise du Covid-19. Le PNUD et UNCDF vont appuyer une institution de microfinance dans le développement et la mise en œuvre d'un programme de financement destiné au MPME touchées par la crise de Covid-19. Ce programme consistera dans la sélection des 50 MPME formelles et informelles, exécution et mise en place du programme de cash transfert pour le 50 MPME, développement de produits financiers adaptés aux besoins des MPME, formation et appui financier aux MPME pour leur permettre de reprendre ou poursuivre leurs activités affectées par la crise de Covid-19.
- **Volet 3 – Renforcement des capacités des MPME :** L'objectif est de sélectionner un partenaire pour aider à la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement des MPME bénéficiaires des subventions. L'accompagnement se fera sous forme de renforcement des capacités dans le développement de modèle d'affaires, la formation en éducation financière, compétences numériques et entrepreneuriales, et recherche de financement. Ce programme sera mis en œuvre par des organismes d'accompagnement (incubateurs, accélérateurs, ONG, associations ou structures locales) avec l'aide du fonds.

Cet appel à propositions concerne le volet 2 « **Accès au financement pour les MPME** ». Les volets 1 et 3 font l'objet d'appels à propositions différents.

2. Champs d'application des travaux

2.1 Domaine d'intervention

Pour cet appel à propositions (RFA), le PNUD et UNCDF invitent les institutions de microfinance engagées dans le financement des MPME, reconnus par la BCEAO et enregistrée au Togo à présenter leurs propositions pour la mise en œuvre de ce programme de financement destiné au MPME formelles et informelles touchées par la crise de Covid-19.

Le prestataire recherché est une institution de microfinance engagée dans le financement de l'entrepreneuriat et des MPME et possédant une longue expérience dans le financement des MPME formelles et informelles au Togo.



*Au service
des peuples
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

Le prestataire sera appuyé pour le développement des produits adaptés aux besoins des MPME, piloter les produits à un échantillon des clients existants et nouveaux, à sélectionner avec les partenaires du projet (un mixte de MPME du secteur formel et du secteur informel). Les MPME bénéficiaires de ce programme, recevront aussi un appui technique pour le renforcement des capacités et la digitalisation de leurs transactions, activités faisant des volets 1 et 3 du fonds de résilience.

Zone d'intervention	Défis/ énoncé du problème et objectifs de la solution
<p>2</p> <p>Innovations inclusives Volet 2 – Accès au financement pour les MPME</p>	<p>Les MPME, de leur nature, ont tendance à être informelle et jeunes, n'ont pas des données fiables sur la rentabilité et la santé financière de leurs activités commerciales, ce qui entraîne des asymétries d'information et des risques élevés pour les institutions de financement (banques, microfinances et autres institutions spécialisés). En plus, ces entreprises n'ont pas souvent suffisamment d'actifs pouvant servir de garantie.</p> <p>Confronté à ce défi, les institutions financières priorisent le financement aux grandes entreprises aux dépens des MPME. Pour pallier cette contrainte, le projet permettra à une institution financière, engagée dans le financement des entrepreneurs et MPME, de développer des produits financiers adaptés aux besoins des MPME, et pour permettre de reprendre ou poursuivre leurs activités affectées par la crise.</p> <p>L'institution financière qui sera sélectionnée suite à cet appel d'offre devra ouvrir un compte dédiées au fonds de résilience pour soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) touchées par la crise.</p> <p>L'appui à une institution financière pour faciliter l'accès au financement pour les MPME répondra aux résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'un fonds de résilience de 365.000 USD pour soutenir les MPME qui sera domicilié dans un compte de l'institution financière sélectionnée qui effectuera de transfert des subventions (cash transfert) à 50 MPME sélectionnées pour le programme pilote. • D'ailleurs, le PNUD et UNCDF fourniront une subvention de 50.000 USD à l'institution financière sélectionnée pour développer des produits financiers adaptés aux 50 MPME sélectionnées. <p>Les objectifs du volet 2 « Accès au financement pour les MPME » inclut :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Soutenir la résilience d'au moins 50 MPME au Togo en donnant accès au Fonds de Résilience (365 000 USD) pour le MPME. Le Fonds de Résilience sera domicilié dans un compte de l'institution financière sélectionnée pour effectuer le transfert des subventions (cash transfert) . 2. Développer des produits financiers adapté aux besoins des MPME



*Au service
des peuples
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

	<p>togolaises qui auront accès au Fonds de Résilience.</p> <p>3. Faciliter l'accès des MPME aux financements pour leur permettre de reprendre ou poursuivre leurs activités affectées par la crise.</p> <p>Ainsi, les produits développés seront testés sur le portefeuille de l'institution et un échantillon minimum d'au moins 50 nouveaux clients MPME formelles et informelles opérant au Togo. Les produits à succès pourront ensuite être mise à l'échelle avec d'autres clients cibles.</p> <p>L'institution financière travaillera en étroite collaboration avec les prestataires sélectionnés dans les autres volets du fonds (Volet 1 : Solution numérique pour digitaliser les transactions des MPME e-recording et Volet 3 – renforcement des capacités des MPME) dans la sélection, la formation et l'accompagnement des MPME bénéficiaires des financements.</p>
--	---

Les activités attendues du prestataire sont les suivantes :

- Développement d'une approche méthodologique pour la sélection des MPME. L'approche doit clairement présenter les critères de sélection des bénéficiaires. La méthodologie sera validée par l'UNCDF et le PNUD et en collaboration avec le prestataire de la solution numérique (volet 1) et l'organisme de renforcement des capacités(volet 3)
- Identification et sélection d'au moins 50 MPME formels et informels, selon des critères de sélection à convenir ensemble avec l'UNCDF, PNUD et les autres partenaires du projet, tel que décrit dans la première activité .
- L'institution financière ouvrira un compte dédié pour l'UNCDF, qui sera utilisé pour effectuer des virements vers les comptes des 50 bénéficiaires cibles. Le fournisseur de services doit garantir une séparation complète des fonds et la traçabilité de ceux-ci jusqu'à leur retrait / décaissement par les bénéficiaires. L'institution financière devra rembourser au UNCDF tout solde de tout compte appartenant à l' UNCDF qui n'est pas utilisé par les bénéficiaires conformément au politiques de décaissement.
- Développement de produits financiers adapté aux besoins des MPME togolaises informelles et formelles qui ont accès au Fond de Résilience.
- En collaboration avec un organisme de renforcement des capacités, appuyer dans le développement d'un contenu de formation en éducation financière et recherche de financement, adapté à la situation des MPME qui ont accès au Fond de Résilience dans le contexte actuel
- En collaboration avec l'organisme de renforcement des capacités, appuyer les MPME dans le développement des propositions de demandes de financement.
- Avec l'appui de l'UNCDF et du PNUD, fournir du financement aux MPME sélectionnés pour les aider à reprendre leurs activités économiques
- L'accompagnement et le suivi des MPME bénéficiaires de l'appui financier

L'institution financière sélectionnée doit avoir un bon système d'enregistrement des transactions comptables et un système d'archivage approprié de la documentation financière. Si le projet



*Au service
des peuples
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

nécessite des avances pour effectuer des paiements en devise locale et non locale, alors deux comptes bancaires doivent être ouverts, ou un compte bancaire avec deux contrôles de devises séparés. Lors de la finalisation du projet, il est de la responsabilité du partenaire de réalisation de fermer ce ou ces compte(s) et de remettre tous les soldes restants à l'UNCDF.

2.2 Résultats attendus

Dans le cadre de cet appel d'offre les résultats minimums escomptés sont les suivants :

- Aux moins 50 MPME ont accès au Fond de résiliences de 365,000 mis à disposition par l'UNCDF et le PNUD.
- Les MPME du Fonds de Résilience ont accès aux produits financiers adaptées à leurs besoins.

Les candidats doivent inclure dans leur proposition une liste complète de résultats escomptés et des indicateurs de résultats pour le suivi de la réalisation des différentes activités.

Dans le formulaire de candidature, en fonction de la composante pour laquelle ils soumissionnent, les candidats devront fournir des objectifs fixés fiables et réalisables pour au moins chacun des indicateurs suivants. Les candidats sont libres et invités à proposer davantage d'indicateurs de résultats

	Indicateurs	Désagrégation
Volet 2 : Accès au financement pour les MPME	Le nombre des MPME qui ont ouvert un comptes chez l'Institution financière pour accéder au cash transfert	<ul style="list-style-type: none"> • Entrepreneur (Genre, Âge) • Secteur (Formel, Informel) • Location (Urbain, Rural)
	Le nombre des MPME ayant demandés le financement	<ul style="list-style-type: none"> • Entrepreneur (Genre, Âge) • Secteur (Formel, Informel) • Location (Urbain, Rural)
	Le nombre des MPME ayant reçus le financement	<ul style="list-style-type: none"> • Entrepreneur (Genre, Âge) • Secteur (Formel, Informel) • Location (Urbain, Rural)
	Pourcentage des MPME qui remboursent le financement	<ul style="list-style-type: none"> • Entrepreneur (Genre, Âge) • Secteur (Formel, Informel) • Location (Urbain, Rural)

Veuillez noter que pendant le processus de négociation de l'accord basé sur les



*Au service
des peuples
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

performances, les candidats devront intégrer le cadre de suivi avec des indicateurs clés de performance supplémentaires.

3. ÉLIGIBILITÉ AUX CRITÈRES DE CANDIDATURE ET D'ÉVALUATION

Seules les propositions qui répondent aux conditions d'éligibilité et aux critères minimums de soumission seront notées.

3.1 Conditions d'éligibilité

1. La candidature doit être soumise par une entité juridique ou par un partenariat d'entités juridiques. Dans le cas d'un partenariat, le chef de file du partenariat sera responsable de la conduite du projet du début jusqu'à la fin. Il revient au chef de file de garantir l'engagement de ses différents partenaires pour garantir la pérennité du projet jusqu'à son terme.
2. Le soumissionnaire/chef de file du partenariat doit être une entité enregistrée au Togo.
3. Le soumissionnaire/chef de file du partenariat doit être une entité enregistrée ayant au moins trois (3) années d'activité, et doit avoir des comptes statutaires et des états financiers certifiés pour au moins trois (3) années d'activité.
4. Le soumissionnaire/chef de file du partenariat doit/doivent disposer d'au moins trois (3) ans d'expérience dans le financement des MPME.
5. Les soumissionnaires ne peuvent présenter qu'une seule demande dans le cadre de cet appel à candidatures, que ce soit de manière indépendante ou au sein d'un consortium.
6. Si le soumissionnaire est un groupe d'entités juridiques devant former ou ayant formé un consortium lors du dépôt de la soumission, elles doivent confirmer dans le cadre de leur soumission: (i) qu'elles ont désigné une partie en tant qu'entité principale, dûment habilitée à obliger juridiquement les membres du consortium ou partenariat de manière solidaire, ceci devant être démontré à l'aide d'un accord dûment authentifié entre lesdites entités juridiques qui devra être joint à la soumission; et (ii) que si le contrat leur est attribué, il sera conclu entre l'UNCDF et l'entité principale désignée qui agira pour le compte de l'ensemble des entités juridiques composant le partenariat.
7. La convention d'assistance financière de UNCDF sera signée par l'entité juridique principale désignée par les autres membres du partenariat.
8. Une fois la soumission déposée auprès de l'UNCDF, l'entité principale désignée pour représenter la coentreprise ne pourra pas être changée sans le consentement préalable et écrit de l'UNCDF.

Critères d'exclusion :

- Les candidats ne doivent pas avoir fait l'objet de faillite, d'une liquidation, d'un règlement judiciaire, d'une sauvegarde, d'une cessation d'activité ou de toute autre situation analogue résultant d'une procédure similaire.
- Les candidats et tout membre de leur personnel ou de leur conseil d'administration ne doivent pas être inscrits sur les listes de sanctions financières des Nations unies, notamment dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes contre la paix et la sécurité internationales ; et
- Les candidats ne doivent pas être impliqués dans aucune des activités suivantes



Au service
des peuples
et des nations

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPEMENT



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

- Fabrication, vente ou distribution d'armes controversées ou de leurs composants, y compris les bombes à fragmentation, les mines antipersonnel, les armes biologiques ou chimiques ou les armes nucléaires
- Fabrication, vente ou distribution d'armements et/ou d'armes ou de leurs composants, y compris les fournitures et équipements militaires
- Répliques d'armes commercialisées auprès des enfants
- Fabrication, vente ou distribution de tabac ou de produits du tabac
- Implication dans la fabrication, la vente et la distribution de matériel pornographique
- Fabrication, vente ou distribution de substances faisant l'objet d'interdictions internationales ou d'éliminations progressives, d'espèces sauvages ou de produits réglementés par la CITES
- Les jeux de hasard, y compris les casinos, les paris, etc. (à l'exclusion des loteries à but caritatif)
- Violation des droits de l'homme ou complicité de violations des droits de l'homme
- Utilisation ou tolérance du travail forcé ou obligatoire
- Utilisation ou tolérance du travail des enfants

- Les candidats doivent avoir rempli toutes les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou les obligations relatives au paiement des impôts conformément aux dispositions légales en vigueur dans le pays de constitution

UNCDF effectuera un contrôle préalable des candidats sélectionnés. Les candidats doivent pouvoir disposer de tous les documents permettant de confirmer qu'ils remplissent les critères d'éligibilité, y compris le certificat de conformité avec les autorités fiscales et toute autre preuve documentaire qui pourrait être demandée par le UNCDF en plus du formulaire de demande.

3.2 Critères d'évaluation

Le Comité d'Évaluation notera les candidatures selon les critères d'évaluation suivants.

Seules les candidatures ayant obtenu au moins 70 sur 100 seront pris en compte pour l'étape de *due diligence*.

Critères d'évaluation	Score
EXPÉRIENCE DE L'INSTITUTION - Quelle est l'expérience pertinente de l'institution dans le financement des MPME, dans quelle mesure le portefeuille MPME constitue une part significative du portefeuille de l'institution financière? Quelle est l'expérience de l'institution dans le développement de nouveaux produits pour le MPME.	0-25



*Au service
des peuples
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

PERTINENCE - Dans quelle mesure la proposition répond-il directement aux besoins des MPME, à la problématique ou aux besoins du marché ? Quelles mesures ont été prises pour valider le marché/le segment et la typologie du produit ?	0-20
MÉTHODOLOGIE – Approche technique et méthodologique détaillée dans la proposition technique. Description des procédures de sélection, financement et accompagnement des MPME, calendrier d'activités et la compréhension du contexte des activités	0-25
LA FAISABILITÉ ET QUALITÉ DES SERVICES AUX CLIENTS – Les coûts prévus pour la mise en œuvre du programme de cash transfert, de financement des MPME, capacité de mise en œuvre. Qualité des services aux clients: coûts des services, tels que transfert de fonds, délai et couts pour l'ouverture d'un compte bancaire, taux de change. Services aux clients dédiés, système d'enregistrement des transactions comptables et un système d'archivage approprié de la documentation financière.	0-30

3.3 Coûts d'éligibilité

Les critères d'éligibilité des dépenses déterminent si un coût peut bénéficier d'un financement en vertu des règles et procédures du UNCDF.

Les critères généraux d'éligibilité des coûts au financement du UNCDF sont notamment les suivants.

- Les coûts éligibles doivent être encourus par le candidat pendant le projet (après la signature du PBA (Convention Basée sur la Performance) et jusqu'à la fin de la période de subvention).
- Les coûts éligibles doivent être indiqués dans le budget global estimé de l'action joint au PBA.
- Les coûts éligibles doivent inclure le budget alloué au gestionnaire exclusif du projet dans le budget global.
- Les coûts doivent être identifiables et vérifiables, en particulier être enregistrés dans les registres comptables du candidat et déterminés selon les normes comptables applicables du pays où le candidat principal est établi.
- Les coûts doivent être conformes aux exigences de la législation fiscale et sociale applicable.
- Les coûts doivent être raisonnables, justifiés et conformes au principe de bonne gestion financière, notamment en ce qui concerne l'économie et l'efficacité.
- Les frais de consultance - dans le cadre des études, de l'assistance technique et des autres services de conseil du programme réalisés par des consultants internationaux et



*Au service
des peuples
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

nationaux - sont éligibles comme suit.

- Les services professionnels et de conseil sont des services rendus par des personnes ayant une compétence particulière, et qui ne sont pas des dirigeants ou des employés de l'organisation qui demande la subvention. Les services de conseil doivent être justifiés et des informations doivent être fournies sur leur expertise, leur affiliation principale à une organisation, leur rémunération journalière normale et le nombre de jours de travail prévus.
- Les frais de déplacement des consultants, y compris les frais de séjour, doivent être indiqués comme frais de déplacement. Le candidat peut être tenu de justifier les honoraires journaliers.
- Les frais d'atelier sont éligibles, pour le lieu de l'atelier, la nourriture et les boissons, et le matériel de publication.
- Les dépenses de formation (éducation financière, éducation numérique compétences non techniques) pour les bénéficiaires finaux du projet sont éligibles. Le cas échéant, cela comprendra toutes les dépenses connexes, telles que le coût du lieu de l'atelier, le déplacement des participants, etc. La formation des employés de l'institution qui demande la subvention est également éligible, à condition qu'il soit démontré qu'elle sera directement liée aux résultats du projet.
- Les coûts d'investissement directement attribuables au projet, liés à la recherche et à l'innovation, sont admissibles.

3.4 Coûts non-éligibles

Les coûts suivants ne sont pas éligible et ne sont pas acceptés :

- Retours sur capital et dividendes payés par un bénéficiaire
- Les dettes et les frais de service de la dette ;
- Les provisions pour pertes ou dettes ;
- Les intérêts dus ;
- Les coûts déclarés par le candidat dans le cadre d'une autre action bénéficiant d'une subvention financée par un autre donateur ;
- Coûts indirects, également appelés frais généraux.

PARAMETRES DE L'ACCORD

Les candidats potentiels doivent s'assurer que leurs propositions sont conformes aux paramètres suivants :

4.1 Candidats

Les candidats éligibles peuvent présenter leur candidature seuls ou en tant que candidat principal au sein d'un consortium d'entreprises, pour autant qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité énoncées à la section 3.1 ; dans le cas d'un consortium d'entités présentant une demande dans le cadre de l'appel à candidatures, le candidat principal doit se conformer aux conditions d'éligibilité. Le candidat principal sera responsable de :

- I. Soumettre le formulaire de candidature au nom du consortium



*Au service
des peuples
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

- II. En s'assurant que chaque partenaire est pleinement conscient de la composition du partenariat et du contenu du formulaire de demande ;
- III. En signant l'Accord Basé sur la Performance avec le PNUD et UNCDF ;
- IV. Remplir toutes les obligations énoncées dans l'Accord Basé sur la Performance ;
- V. S'assurer de l'allocation et de l'exécution des fonds parmi les partenaires du consortium conformément à l'Accord Basé sur la Performance ;
- VI. Assurer la répartition et l'exécution des tâches entre les partenaires du consortium conformément à l'Accord Basé sur la Performance.

4.2 Segment Cible

Les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) Togolaises de divers secteurs économiques qui, à cause du contexte COVID 19, sont confrontées à des pertes significatives qui menacent leurs activités et leur solvabilité.

4.3 Etendue Géographique

Togo

4.4 Durée du projet

Les projets devraient avoir une durée de six (6) mois. Les activités devraient s'achever au plus tard à la fin de la période de six (6) mois. Le rapport final et le rapport d'évaluation devront être soumis au plus tard à la fin du projet.

4.5 Langue

Les livrables et toute correspondance entre l'organisation candidate et le UNCDF doivent être en français.

4.6 Budget

UNCDF accordera une subvention aux candidats sélectionnés qui sont techniquement conformes aux critères d'évaluation énoncés à la section 3.2

Les montants maximums des accords sur la performance sont précisés ci-dessous :

Subvention	Montant maximum de L'enveloppe* (US\$)	
Volet 2 : Un prestataire	Subvention 50 000 USD	Cash transfert : 365 000 USD



*Au service
des peuples
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

5.1 EXIGENCES ET PROCÉDURE DE CANDIDATURE

5.2 Structure de la candidature

Toutes les soumissions doivent être rédigées en français et soumises par mail à uncdf.rfa@uncdf.org

Le candidat doit soumettre les documents suivants :

1. L'Annexe 1 dûment complétée et signée par le soumissionnaire (et chaque membre du groupement) ;
2. L'Annexe 2 et Annexe 3 qui constituent le formulaire de demande complets
3. Les états financiers certifiés pour au moins un an pour le candidat principal, il est préférable de recevoir les états financiers de 3 années passées ;
4. Une copie des documents légaux d'enregistrement du soumissionnaire ; les statuts, ou un document équivalent si le soumissionnaire n'est pas une société ;
5. Toute autre pièce jointe demandée dans la candidature (y compris les CV des employés participant au projet sous forme de fichier PDF, le budget de l'intervention selon le format Seules les soumissions qui respectent le format de présentation et qui comprennent tous les documents nécessaires seront prises en compte.
6. Une copie du certificat d'impôt ou de paiement délivré par l'autorité fiscale compétente qui atteste que le soumissionnaire est conforme à ses obligations en matière de paiement d'impôts ou l'attestation d'exemption fiscale, si le soumissionnaire jouit d'un tel privilège ;

Toutes les soumissions doivent être rédigées en français

Seules les soumissions qui respectent le format de présentation et qui comprennent tous les documents nécessaires seront prises en compte.

5.3 Date limite de dépôt des candidatures

Les soumissions doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse uncdf.rfa@uncdf.org en mentionnant dans la ligne d'objet : « RFA Fonds d'Aide d'Urgence aux MPME au Togo - VOLET 2: ACCES AU FINANCEMENT POUR LES MPME » au plus tard le 2 Septembre 2020 à 23hr59 GMT.

5.4 Processus de sélection :

- Étape 1 : Vérification de l'éligibilité - l'éligibilité sera évaluée par les membres du Comité d'Évaluation selon les critères d'éligibilité énoncés au point 3.1.
- Étape 2 : Évaluation des demandes éligibles par le comité d'évaluation sur la base des critères d'évaluation définis au point 3.2.
- Étape 3 : Vérifications préalables - les membres de l'équipe d'évaluation effectueront une vérification préalable des demandes et de leurs candidats pour les soumissions qui obtiendront la note minimale de qualification note (70/100).
- Étape 4 : Notification des candidatures - tous les candidats seront informés du statut de leur demande.



*Au service
des peuples
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT
(UNCDF).
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS
UNIES

- **Étape 5 : Négociation préalable à la subvention et accord basé sur les performances** - les candidats sélectionnés finaliseront le champ d'application de la subvention et arrêteront les budgets, les indicateurs et les objectifs, le plan de travail et les décaissements de la subvention qui seront débloqués à la réalisation de chaque étape.
- **Étape 6 : Approbation des demandes sélectionnées par le comité d'investissement** : Les demandes sélectionnées par le comité d'évaluation seront examinées, discutées et approuvées par le comité d'investissement. Toute autre exigence de due diligence, analyse de risque ou recommandation clé du Comité d'investissement de UNCDF sera suivie dans les étapes ultérieures.
- **Étape 7 : Notification des candidatures** - tous les candidats seront informés de l'état de leur demande après l'approbation finale du Comité d'investissement de UNCDF

5.5 Calendrier

19 août 2020	Lancement de l'Appel à proposition
25 août 2020 A 14 :00 GMT	Webinaire pour répondre aux questions – URL de réunion https://undp.zoom.us/j/98735477881 ID de réunion : 987 3547 7881 Le lien et l'heure du webinaire seront aussi communiqués sur les réseaux sociaux de UNCDF (Twitter, LinkedIn)
26 août 2020	Publication de l'enregistrement du webinaire
2 septembre 2020	Toutes les propositions doivent être soumises avant 23h59 GMT, le 2 septembre 2020 à uncdf.rfa@uncdf.org

5.6 Assistance en temps réel du UNCDF

Pour toute demande ou question, envoyez un courriel à uncdf.rfa@uncdf.org